

## Règlement Coupe du Centre-Val de Loire Eau Libre 2018



La Ligue du Centre-Val de Loire propose pour la saison 2018 un circuit Eau libre composé de six étapes. Il a pour vocation de dynamiser la pratique de l'Eau libre en région Centre-Val de Loire, de renforcer les relations entre la ligue, les comités départementaux et les collectivités territoriales et de mettre en valeur notre territoire.

L'objectif est de s'adresser à une large population (nageur en formation, compétiteur et nageur grand public) et de s'implanter dans des lieux attractifs et adaptés à notre discipline.

### Le calendrier :

- ✓ 16 Juin 2018, **Bourges (18)** (Lac d'Auron)  
Epreuves : Championnat régional 3Km, Championnat régional Masters 3Km, Championnat régional relais 4\*1500m, Pass' Compétition. Epreuve grand public 1,5Km.
- ✓ 7 Juillet 2018, **Villiers sur Loir (41)**.  
Epreuves : Championnat régional 10Km. Epreuves grand public 2,5Km, 5Km, Contre la Montre par équipe 1250m, Pass' Compétition.
- ✓ 26 Aout 2018, **Bourges (18)** (Lac d'Auron).  
Epreuves : Championnat régional 5Km. Epreuve grand public 1,5Km (Traversée du Lac d'Auron), Pass' Compétition.
- ✓ 1<sup>er</sup> et 2 Septembre 2018, **Chaillac (36)**.  
Epreuves : Championnat régional 1,5Km et 7,5Km, Epreuves grand public 1,5Km et 2,5 Km, Pass' Compétition.  
Hébergement et restauration seront proposés sur place.
- ✓ 8 Septembre 2018, **Veretz (37)**.  
Epreuves : Championnat régional 2,5Km. Epreuve grand public 1Km. Pass' Compétition.
- ✓ 15 Septembre 2018, **Vougon (18)**.  
Epreuves : Championnat régional Contre la Montre par équipe 3Km. Pass' Compétition.

L'organisation des différentes étapes est déléguée aux comités départementaux ou clubs.

Chaque étape devra être supervisée par un officiel A et par un délégué.

**ATTENTION** : La température de l'eau sera relevée dès la mise en place de la compétition. Celle-ci déterminera l'autorisation de maintenir la compétition :

- annulée si moins de 14°C,
- port obligatoire d'une combinaison néoprène si température entre 14°C et 16°C,
- port autorisé d'une combinaison néoprène entre 16 et 18°C,
- combinaison néoprène interdite au-dessus de 18°C.

L'organisateur devra impérativement prévenir les engagés au plus tard la veille de l'épreuve si la température est inférieure à 16°.

Les nageurs Grand public sont autorisés à porter une combinaison thermique.

### Pass' Compétition :

Une épreuve de Pass' Compétition sera proposée sur chaque étape du circuit.

Les organisateurs locaux veilleront à respecter le cahier des charges de cette épreuve.

## **Répartition des rôles entre la Ligue CVL et les organisateurs locaux :**

La ligue CVL prend en charge :

- La création des supports de communication et la diffusion à son réseau.
- Les récompenses pour les épreuves « championnat régional ».
- Les récompenses pour le classement club.
- Une aide financière de 200€ par organisation ou la mise en place d'une aide matérielle (bouées, goulet d'arrivée, sono, chrono à bandes, bonnets, matériel spécifique Eau libre).
- La désignation d'un officiel A pour chaque étape.

L'organisateur local prend en charge :

- La réservation du site et les demandes d'autorisation.
- L'installation du site.
- La réalisation et l'installation du parcours.
- Le dispositif de sécurité.
- Le recrutement des bénévoles.
- La gestion informatique de la compétition et la diffusion des classements.
- Le ravitaillement.
- La mise en place d'un jury conforme.

## **Les classements et récompenses :**

Pour chaque épreuve « Championnat régional », sont récompensés les trois premiers dames et messieurs selon trois catégories : Jeunes, Juniors 1 et Juniors 2/Seniors. Il n'est pas prévu de classement ou de récompenses Toutes catégories.

Les podiums et récompenses pour les épreuves non labellisées « Championnat régional » sont laissés à l'initiative des organisateurs locaux.

Les diplômes et pin's pour le Pass' Compétition sont fournis par la ligue et envoyés directement aux clubs.

Le classement club se fera selon le classement par catégorie sur les épreuves « Championnat régional » des deux meilleures nageuses et des deux meilleurs nageurs. Il n'est pas nécessaire de marquer des points dans chaque catégorie pour figurer au classement.

	Distance > 1km et < ou = 3km	Distance > 3km et < ou = 5km	Distance > 5km
1 <sup>er</sup>	110 points	210 points	300 points
2 <sup>ème</sup>	90 points	190 points	280 points
3 <sup>ème</sup>	70 points	170 points	260 points
4 <sup>ème</sup>	65 points	160 points	250 points
5 <sup>ème</sup>	60 points	150 points	240 points
6 <sup>ème</sup>	55 points	140 points	230 points
7 <sup>ème</sup>	50 points	130 points	220 points
8 <sup>ème</sup>	45 points	120 points	210 points
9 <sup>ème</sup>	40 points	110 points	200 points
10 <sup>ème</sup>	35 points	100 points	190 points
11 <sup>ème</sup>	30 points	90 points	180 points
12 <sup>ème</sup>	25 points	80 points	170 points
13 <sup>ème</sup>	20 points	70 points	160 points
14 <sup>ème</sup>	15 points	60 points	150 points
15 <sup>ème</sup>	10 points	50 points	140 points
16 <sup>ème</sup>	5 points	40 points	130 points
17 <sup>ème</sup>	4 points	30 points	120 points
18 <sup>ème</sup>	3 points	20 points	110 points
19 <sup>ème</sup>	2 points	10 points	100 points
20 <sup>ème</sup> et après	1 point	5 points	90 points

Un bonus de 20 points sera accordé au club pour chaque Pass' Compétition validé lors des étapes du circuit.

Le classement club prend également en compte les épreuves par équipe. Les points seront attribués en fonction du classement toutes catégories de la meilleure équipe du club. Le barème utilisé est celui pour les distances supérieures à 3km et inférieures ou égales à 5km des épreuves individuelles.

Les trois meilleurs clubs seront récompensés lors de l'assemblée générale de la Ligue de Natation Centre-Val de Loire.

Pour les récompenses individuelles remises à l'assemblée générale d'octobre, le même tableau sera pris en compte pour définir le classement régional.